

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 27 mars 1951.-

N° 667 /SEC.

Objet:

Certificat composition  
famille.-



Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous pouvez retirer, au bureau de Monsieur le Comptable territorial, le "certificat de composition de la famille" vous délivré, moyennant paiement de la somme de 80 frs.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur Territorial Assistant,  
J. KIRSCH,

Monsieur LAMBRECHT  
c/° I.R.S.A.C.

ASTRIDA.-